

Les pratiques des réseaux dans l'économie sociale

	Finalités et objectifs du réseau	Modes de coopération	Contraintes	Plus-values
CRESCA	<ul style="list-style-type: none"> - irriguer l'ensemble des politiques publiques - rendre plus visible l'économie sociale - regrouper les différentes composantes de l'économie sociale autour des valeurs - structurer les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'outils et de dispositifs au service des acteurs de l'économie sociale : Fond territorial Champagne-Ardenne Active⁽¹²⁾, plateforme de formations des bénévoles et salariés⁽¹³⁾, dispositif PROGRESS⁽¹⁴⁾, Site internet et ressources documentaires - mois de l'économie sociale et solidaire 	<ul style="list-style-type: none"> - générer la motivation chez les acteurs, les questionner sur leur projet pour éviter la fragilisation du réseau - ne pas se substituer aux acteurs (principe de subsidiarité) 	<ul style="list-style-type: none"> - dynamiser les territoires - soutenir et aider à la création de projets d'économie sociale - participer au développement d'une économie plus humaine, plus solidaire, plus juste et plus respectueuse de l'environnement - participer au développement local
CZRA	<ul style="list-style-type: none"> - monter en compétence les chargés de mission DLA - gagner du temps - rompre l'isolement - valoriser le dispositif 	<ul style="list-style-type: none"> - site internet collaboratif www.dla-ca.org - espace d'échanges libres entre les chargés de mission DLA - création d'outils spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - susciter l'adhésion de tous les chargés de mission DLA pour chaque action à mettre en place - animer efficacement le réseau pour écarter le risque de démobilité des chargés de mission DLA - ne pas se substituer aux chargés de mission DLA 	<ul style="list-style-type: none"> - garder l'hétérogénéité relative des pratiques et un respect mutuel - produire l'enthousiasme, l'envie de partager de tous les chargés de mission DLA - créer une dynamique collective fondée sur des objectifs clairs et partagés auxquels tous adhèrent
URIPOSS	<ul style="list-style-type: none"> - représenter le secteur sanitaire et social auprès des institutions politiques - valoriser les composantes du secteur de la solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> - pôle de coopération - création d'un réseau d'achat partagé pour les associations du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - maintenir l'activité du réseau tant qu'il répond aux besoins des adhérents 	<ul style="list-style-type: none"> - contribuer à la mise en œuvre d'une politique sociale Etat, Région, qui prend en compte les personnes fragiles - contribuer au sauvetage ou à la fusion des structures
CESAME	<ul style="list-style-type: none"> - accompagner des personnes dans leur projet de création d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en réseau des entrepreneurs salariés de la région : ateliers collectifs, réunions coopératives - participation à des salons 	<ul style="list-style-type: none"> - s'appuyer exclusivement sur l'expérience sans mettre en place des méthodes formalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter la recherche de solutions aux problèmes rencontrés par les créateurs - entretenir la motivation des entrepreneurs salariés tout au long de leur projet - réunir les conditions favorables pour créer une activité économique viable et durable
SEL	<ul style="list-style-type: none"> - échanger des savoir-faire, des biens et des services dans un esprit de convivialité et de solidarité sans argent 	<ul style="list-style-type: none"> - site internet, participation au salon « tendance et nature » - projets communs : jardin partagé, repas conviviaux, bourses d'échanges 	<ul style="list-style-type: none"> - la taille, rester au niveau local pour éviter l'anonymat des adhérents - vigilance des animateurs pour éviter les dérives du SEL vers le travail au noir 	<ul style="list-style-type: none"> - créer du lien social (lutter contre l'exclusion) - subvenir à des besoins sans argent - favoriser l'épanouissement de la personne humaine - modifier le comportement et les habitudes engendrées par un système basé sur l'argent

⁽¹²⁾ Champagne-Ardenne Active : Fond territorial pour la création et le développement des entreprises de l'économie sociale
⁽¹³⁾ Plateforme de formations des bénévoles et salariés : formations gratuites financées par la Région Champagne-Ardenne pour les bénévoles et les salariés des associations
⁽¹⁴⁾ PROGRESS : dispositif régional pour soutenir les idées innovantes d'utilité sociale entrant dans le champ de l'économie sociale

Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Champagne-Ardenne

Un réseau de réseaux

Naissance, objectifs et fonctionnement de la CRES Champagne-Ardenne

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale de Champagne-Ardenne (CRESCA) est née en 1999 d'une volonté de quelques mutualistes et associatifs qui désiraient réanimer le Groupement Régional de la Coopération, de la mutualité et des associations (GRCMA) alors en sommeil. Elle rassemble les têtes de réseaux associatives, les mutuelles, les coopératives et les fondations d'Économie Sociale du territoire champardennais.

Sous statut Association loi 1901, la CRESCA fonctionne avec des instances politiques : une Assemblée Générale de 40 adhérents, un Conseil d'Administration de 30 membres, un bureau de 10 membres et une équipe de 5 salariés. Pour réaliser ses missions, elle s'appuie sur des commissions de travail internes (communication, financement, observatoire, formation, insertion par l'activité économique) composées de membres du Conseil d'Administration, des salariés de la CRES qui peuvent être élargies à des partenaires extérieurs selon le thème traité, par exemple à la DRJSCS, la Région, le SGAR...

Elle profile son action derrière trois grands principes :

- garantir l'équilibre des représentations au sein des instances dirigeantes. Toutes les composantes de l'Économie Sociale (ES) doivent avoir leur place au sein de la CRES. Les mutuelles, les coopératives et toutes les sensibilités associatives ainsi que les organisations institutionnelles ou groupements d'acteurs de l'économie sociale sont représentés au travers des différents collèges du Conseil d'Administration.
- respecter le principe de subsidiarité. La Chambre Régionale n'a pas vocation à se substituer aux acteurs ou à intervenir sur des champs d'activité qui ne relèvent pas de ses missions. Il s'agit avant tout d'aider les acteurs à faire aboutir leurs projets.
- créer des partenariats. La CRES souhaite associer de façon systématique toutes les compétences régionales aux projets de développement et d'innovation, auxquels elle est amenée à participer.

👉 La CRESCA poursuit trois missions :

- 1 Faire connaître et reconnaître les organisations de l'ES comme des entreprises à part entière, des entreprises performantes et innovantes, créatrices d'activités de richesses et d'emplois contribuant au développement économique. Le rôle de la CRESCA est notamment de représenter ce secteur auprès des instances politiques et institutionnelles (Conseil Economique et Social Régional, Conseil de développement de la région de Reims...).
- 2 Promouvoir les entreprises de l'économie sociale comme des entreprises d'un 3^{ème} type, différentes des organisations du secteur public, différentes des entreprises privées à but lucratif : des entreprises qui placent l'individu au cœur de leurs préoccupations (à la création, dans leur fonctionnement et dans la finalité), qui pratiquent une gestion démocratique et désintéressée (un individu = une voix ; impartageabilité des réserves) et qui réaffirment les valeurs de liberté, égalité, solidarité, humanité.
- 3 Promouvoir, soutenir le secteur de l'ES, l'aider à s'organiser, à se structurer, contribuer à son développement. La CRESCA a pour mission d'aider les porteurs de projets, les acteurs de l'ES en mettant à leur disposition des outils financiers, des dispositifs d'accompagnement, des formations.

La CRESCA inscrit l'ensemble de ses missions dans un projet politique global qui est de faire reconnaître les entreprises de l'ES, de les représenter et de défendre leurs intérêts ainsi que de promouvoir et soutenir leur développement.

L'une des particularités de la CRES en Champagne-Ardenne est d'avoir au sein des collèges, notamment associatif des représentants des grands réseaux associatifs régionaux (La Ligue de l'Enseignement, la FRMJC, les Centres Sociaux, Familles Rurales, Comité Régional Olympique et Sportif...) ce qui facilite le travail de partenariat et les projets collectifs. Elle est moteur d'animation, de structuration et de développement de l'économie sociale en région. Ainsi la CRESCA rassemble t-elle les différentes familles de l'Économie Sociale pour ensemble entreprendre autrement par la diffusion d'une culture économique entrepreneuriale collective qui met l'individu au cœur de la démarche, qui promeut l'utilité sociale, le développement durable, les échanges équitables, le droit à l'initiative, à la formation et qui concilie l'économique et le social dans un projet collectif. La Chambre Régionale est un lieu d'interface indispensable entre les différents acteurs, quel que soit leur niveau d'intervention, local, départemental, régional ou national. C'est un lieu d'interactions réciproques et d'échanges d'outils dont la Champagne-Ardenne ne pourrait pas se passer.

Les objectifs de la CRESCA comme réseau :

- faire en sorte que l'ES ne reste pas un secteur particulier mais au contraire irrigue l'ensemble des politiques publiques : peser politiquement dans les décisions concernant les acteurs de l'ES au service de l'intérêt général ;
- donner de la visibilité à l'économie sociale, rendre plus facile l'identification à ce secteur d'activité ; permettre aux trois familles organisées verticalement de se rencontrer... mettre de la transversalité dans une organisation verticale ;

- contribuer à un rapprochement des trois familles afin qu'elles se réapproprient le concept d'ES pour se constituer en entité capable de défendre certaines valeurs, gage de leur reconnaissance ;
- structurer les acteurs de l'ES au niveau des territoires dans la mesure où cette structuration permet de donner un poids économique et politique aux acteurs de l'ES qui peuvent ainsi dialoguer avec le Conseil régional, le SGAR, les Pays, les municipalités...

👉 Réalisation de la CRES Champagne-Ardenne, animation et projets

La CRESCA s'engage ainsi depuis sa création dans une démarche globale de rassemblement d'un secteur éclaté, d'animation, de structuration et de développement du secteur de l'Économie Sociale sur l'ensemble de la région.

La CRES a un rôle d'animation inter-réseaux : elle doit mettre en commun les expériences et les compétences des structures, mutualiser les moyens humains et financiers pour construire des projets. Les rencontres entre acteurs permettent d'aboutir à des recommandations réalistes de nature à alimenter la dynamique régionale en faveur de la création d'activités et d'emplois. Elle organise des débats sur des thèmes d'actualité qui constituent un espace de rencontre pour capitaliser les bonnes pratiques, mutualiser, échanger.

Le mois de l'Économie Sociale en octobre et novembre, porté par la CRESCA est un exemple concret d'animation de réseaux, il s'agit de rassembler sur un mois tous les événements des différents acteurs et de donner une dimension plus importante aux acteurs de l'Économie Sociale. Des temps d'échanges sont organisés sur l'ensemble du territoire et les rencontres aboutissent à la construction de projets communs entre collectivités, acteurs économiques et sociaux, chambres consulaires, universités... Par exemple, la CRES anime en partenariat avec FINANSOL un comité sur les finances solidaires : elle rassemble tous les acteurs d'un même champ : banques, mutuelles, associations pour monter un projet commun de promotion de l'épargne solidaire en région.

👉 Forces et faiblesses du réseau

Le travail en réseau insuffle une dynamique évidente dans la réalisation de projets. En mutualisant des compétences complémentaires, la CRESCA donne de l'envergure à ses projets. La CRES a cette particularité qu'elle rassemble des familles très différentes : des associations, des mutuelles, des coopératives qui ont parfois leur propre identité avec l'impression de ne pas ressembler aux autres composantes. Elle a ce devoir de convaincre, d'une part, les associations qu'elles sont bien dans le champ économique. D'autre part, elle doit aussi convaincre les associations, les coopératives et les mutuelles qu'elles appartiennent à une même composante du système productif et qu'elles doivent en conséquence s'unir et se rassembler autour de valeurs partagées.

La CRESCA, réseau d'actions collectives a cette nécessité de rendre visible cette valeur ajoutée collective produite par le réseau au risque de le voir se dissoudre sous l'effet de personnalités fortes et de fragilisation des liens. Le travail en réseau suppose de questionner et de réinterroger les partenaires sur les actions qu'ils mènent, il suppose donc d'accepter

l'interpellation des partenaires et réciproquement. L'action de la CRES est limitée par ses ressources humaines : une petite équipe. Mais chaque outil créé facilite le travail en réseau : la plateforme de formations, par exemple, est un outil privilégié du travail en réseau puisqu'il permet d'associer différents acteurs et actrices des associations, bénévoles et salariés ainsi que les réseaux d'économie sociale.

Le travail en réseau suppose l'acceptation des différences, l'acceptation de logiques différentes, le maintien de son identité et le respect de celle des autres. Il signifie partenariat, complémentarité et non substitution. La CRES rassemble les acteurs, les accompagne dans les projets, apporte un appui technique, de conseils mais ne remplace en aucun cas les acteurs. Cela suppose souplesse, concertation, réajustements, évaluation.

La difficulté peut venir de rapprochements institutionnels du fait de financements publics importants. La CRESCA pourrait perdre son identité et devenir un outil au service des pouvoirs publics, elle doit avant tout rester au service des acteurs.

Le travail en réseau est avant tout une réponse à la complexité des besoins. Il sous-entend collaborer sans lien hiérarchique parce que l'on partage des objectifs, des valeurs, des intérêts communs. La CRESCA s'efforce de créer des liens nouveaux et de lever les obstacles qui s'y opposent le cas échéant. Le facteur clé de la réussite en réseau est la capacité à générer de la motivation chez tous les partenaires concernés et à créer des synergies. La CRESCA a cette particularité que son réseau est au service du territoire,

ZOOM sur l'Économie Sociale

Les entreprises de l'économie sociale sont des entreprises comme les autres soumises aux règles concurrentielles du marché. Elles produisent des biens et des services et doivent dégager des bénéfices qu'elles réinjecteront dans le projet collectif.

Les entreprises de l'Économie Sociale sont différentes des autres car l'objectif n'est pas le profit à tout prix mais l'épanouissement de la personne humaine. Elles produisent en plus de la valeur ajoutée économique, des valeurs utiles à la société, du lien social et de la solidarité.

En Champagne-Ardenne, elles représentent 10% des établissements employeurs et 10% des emplois salariés.

Le terme d'économie sociale n'est pas nouveau. Il est né avec la société industrielle. La charte de l'ES décrit les valeurs communes qui rassemblent toutes ces entreprises :

- placer les femmes et les hommes au coeur du projet,
- la non lucrativité individuelle,
- le fonctionnement démocratique « une personne = une voix »,
- la solidarité entre les membres,
- la primauté de l'individu sur le capital,
- La primauté du service rendu sur la marchandise,
- la lutte contre les inégalités...

Les entreprises de l'économie sociale sont au coeur de la vie quotidienne et dans tous les secteurs d'activité.

elle impulse des dynamiques collectives dans le but de répondre à des besoins locaux. Le fruit de son travail participe au développement économique de la région Champagne-Ardenne, un développement plus solidaire, plus humain, plus juste, plus respectueux de l'environnement et de la diversité des populations, une économie qui place la personne humaine au coeur de ses préoccupations.

→ Coordonnées et contacts :

Chambre Régionale de l'Économie Sociale
de Champagne-Ardenne
48 rue du Barbâtre
51100 Reims



Présidente : Michèle Severs
Directeur : Djamel Didi
Tél. : 03 26 07 96 43
Site : www.cresca.fr